

Verrey, Jules

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes**

Band (Jahr): **22 (1896)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Usines à vapeur travaillant à pleine charge.

TRAVAIL ANNUEL DE :		1500 h.	3000 h.	4500 h.	6000 h.	7200 h.	8000 h.
		5 h. par jour à 300 jours par an.	10 h. par jour à 300 jours par an.	15 h. par jour à 300 jours par an.	20 h. par jour à 300 jours par an.	24 h. par jour à 300 jours par an.	22 h. par jour à 365 jours par an.
100 HP	Dépense en houille à 30 fr. la tonne.	Fr. 5 250	Fr. 10 500	Fr. 15 750	Fr. 21 000	Fr. 25 200	Fr. 28 000
	Surveillance	750	1 500	2 250	3 000	3 600	4 000
	Réparations et entretien	900	1 800	2 700	3 600	4 320	4 800
	Amortiss ^t et intérêts, évalués à 10 % des frais d'établissement de l'usine.	6 300	6 300	6 300	6 300	6 300	6 300
	Frais annuels d'exploitation	13 200	20 100	27 000	33 900	39 420	43 100
	soit par cheval et par an. et par cheval-heure	132 8,8 c.	201 6,7 c.	270 6,0 c.	339 5,6 c.	394 5,5 c.	431 5,4 c.
300 HP	Dépense en houille	13 500	27 000	27 000	54 000	64 800	72 000
	Surveillance	1 750	3 500	5 250	7 000	8 400	9 333
	Réparations et entretien	1 500	3 000	4 500	6 000	7 200	8 000
	Amortissement et intérêts	13 500	13 500	13 500	13 500	13 500	13 500
	Frais annuels d'exploitation	30 250	47 000	63 750	80 500	93 900	102 833
	soit par cheval et par an. et par cheval-heure	101 6,7 c.	157 5,2 c.	213 4,7 c.	268 4,5 c.	313 4,34 c.	343 4,29 c.
500 HP	Dépense en houille	18 500	37 000	55 500	74 000	88 800	98 666
	Surveillance	2 500	5 000	7 500	10 000	12 000	13 333
	Réparations et entretien	2 000	4 000	6 000	8 000	9 600	10 666
	Amortissement et intérêts	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000
	Frais annuels d'exploitation	45 000	68 000	91 000	114 000	132 400	144 665
	soit par cheval et par an. et par cheval-heure	90 6 c.	136 4,5 c.	182 4 c.	228 3,8 c.	265 3,7 c.	289 3,6 c.
700 HP	Dépense en houille	24 500	49 000	73 500	98 000	117 600	130 666
	Surveillance	3 250	6 500	9 750	13 000	15 600	17 333
	Réparations et entretien	2 250	4 500	6 750	9 000	11 133	12 000
	Amortissement et intérêts	29 000	29 000	29 000	29 000	29 000	29 000
	Frais annuels d'exploitation	59 000	89 000	119 000	149 000	173 333	188 999
	soit par cheval et par an. et par cheval-heure	84 5,6 c.	127 4,2 c.	170 3,8 c.	213 3,55 c.	248 3,4 c.	270 3,37 c.

NÉCROLOGIE

JULES VERREY

ARCHITECTE

Un vaillant membre de notre Société vaudoise des ingénieurs et des architectes nous a été enlevé le 7 mars 1896, et notre *Bulletin* doit honorer en lui la mémoire de l'un des plus dévoués fondateurs de notre association.

M. Jules Verrey est né le 15 avril 1822, à Leysin, paroisse la plus élevée du canton de Vaud, et dont son père était le pasteur.

Après avoir passé les années de sa jeunesse à Vevey, il fit de solides études d'architecture à Paris, dans l'atelier de M. Labrousse, si visité à cette époque par les jeunes Suisses se vouant à ces études. C'est à Melun, non loin de Paris, qu'il

commença sa carrière pratique et qu'il la poursuivit pendant environ quinze ans.

En 1862, il vint se fixer à Lausanne avec sa jeune famille, et il ne tarda pas à y voir ses talents et son expérience appréciés comme ils devaient l'être.

Sans avoir jamais occupé de fonctions officielles, M. Verrey a cependant apporté à l'Etat le tribut de ses bons conseils, dans deux occasions que nous tenons à rappeler ici.

Le département des Travaux publics, en 1868, chargea M. Verrey et l'ingénieur qui rappelle aujourd'hui ces faits, d'étudier et de rédiger le premier projet d'une loi cantonale sur la police des constructions; ce fut le premier essai de cette législation qui aboutit à la loi du 22 mai 1875 sur la police des constructions, et qui donne lieu, encore aujourd'hui, à tant d'études et de discussions.

Dans le même temps, à propos de la construction de l'hôpital du bois de Cery, pour aliénés, Jules Verrey fut consulté sur plusieurs questions par le même département.

Un travail important dont on doit à Jules Verrey l'étude et l'exécution, c'est le Casino-Théâtre de Lausanne.

C'est dans le domaine des édifices consacrés à l'instruction supérieure et au culte, que M. Verrey a déployé son activité d'une manière particulière.

De 1863 à 1864, il éleva le bâtiment affecté à la Faculté libre de théologie, dans l'avenue des Cèdres au Maupas, à Lausanne; quelque temps plus tard, il dirigea l'exécution de la chapelle méthodiste wesleyenne du Valentin, et celle de la chapelle écossaise, à l'avenue de Rumine. Il construisit les chapelles de l'Eglise libre de Lutry, Echallens, l'Auberson près Sainte-Croix, Missy, Yverdon, Cheseaux sur Lausanne, et reconstruisit celle de Montreux.

Un comité protestant français le chargea de construire la chapelle évangélique d'Evian, devenue récemment, ensuite de donation de M. Girod, de Paris, la propriété de l'Association immobilière des Terreaux, de Lausanne.

M. Verrey a présidé aux longues études préparatoires qui ont précédé la reconstruction de la Chapelle des Terreaux, à Lausanne, et c'est à lui que l'on doit la reconstruction de l'immeuble à loyer qui touche la Chapelle de Martheray ainsi qu'une réparation très réussie des voies d'accès à cette même chapelle.

Comme édifices particuliers, au nombre des œuvres de M. Verrey, nous citerons comme l'une des premières en date une élégante maison d'habitation à l'entrée du Valentin, sous Riant-Mont, et ses deux maisons, l'une au Maupas, l'autre à Mornex sous Montbenon. L'une de ses créations importantes fut celle de la Cité Belles-Roches, composée de sept bâtiments contigus, avec jardins et terrasses; ajoutons-y, dans le même quartier, plusieurs maisons de l'avenue Davel.

L'une des affaires les plus importantes que M. Verrey a faites en arrivant à Lausanne, ce fut la construction des grandes maisons élevées par M. le syndic Dapples, à la jonction de la rue Haldimand et des abords du Pont-Pichard.

Il construisit en outre plusieurs maisons aux avenues du Théâtre et de la Gare, à la rue Agassiz, aux Mousquines, et aux Charmettes.

Jules Verrey est entré en 1862 dans la Société suisse des ingénieurs et des architectes lorsque cette société, jusqu'alors peu connue dans notre canton, tint son assemblée générale à Lausanne et à Vevey et s'y recruta d'un grand nombre de nouveaux membres vaudois. Dès lors il fut un membre assidu de cette société. Il fut aussi l'un des fondateurs, en 1874, de notre Société vaudoise et un membre actif et dévoué de ses premiers Comités.

M. Verrey fut jusqu'à sa mort un membre actif du comité de l'Hospice de l'enfance, édifice aussi construit par ses soins. Il présidait de même le comité de l'Institution des diaconesses de Saint-Loup, avec un dévouement exemplaire qui a été rappelé en termes émus lors de ses funérailles.

En la personne de M. Jules Verrey, notre société a perdu un membre qui lui a été toujours dévoué et qui fut toujours assidu à ses séances et à ses assemblées, tant que l'âge et la maladie ne l'en ont pas empêché. En lui, le canton a perdu un de ces hommes d'élite qui alliait à la bonté naturelle une grande indépendance d'idées, l'énergie, la lucidité d'esprit, une parfaite certitude et un sens inné de la justice. Sa famille, son cercle étendu d'amis, ont perdu en Jules Verrey plus que cela, ils ont perdu un chrétien fidèle qui prouvait sa foi par ses œuvres.

Que le souvenir et l'exemple de Jules Verrey restent en honneur parmi nous et parmi ses successeurs!

31 mai 1896.

L. G.

M. Ed. Gruner, ingénieur des mines, à Paris, a consacré une notice nécrologique intéressante à feu notre collègue, M. l'ingénieur Ch. de Sinner, dans la livraison de février du *Bulletin de l'association amicale des anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure des mines*, (France). Nous sommes heureux de ce témoignage de considération et de sympathie donné à un collaborateur du *Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes* dont les notes et les mémoires étendus, très étudiés, ont certainement contribué à répandre notre publication à l'étranger. (Réd.)